

ALBANIE

Date des élections: 6 octobre 1974

But de la consultation

Renouvellement de tous les membres du Parlement, à l'échéance normale de leur mandat.

Caractéristiques du Parlement

L'Assemblée populaire, Parlement monocaméral de l'Albanie, se compose de 250 membres élus pour 4 ans.

Système électoral

Sont électeurs les citoyens albanais, de l'un ou l'autre sexe, âgés de 18 ans révolus, à l'exception des personnes privées du droit de vote par décision judiciaire, ainsi que des aliénés ou débiles mentaux.

Les listes électorales sont établies par les comités exécutifs des conseils populaires locaux et sont publiées au plus tard 20 jours avant la date du scrutin. Le vote n'est pas obligatoire.

Est éligible au Parlement tout citoyen albanais qui remplit les conditions requises pour être électeur. Il n'existe pas d'incompatibilité entre le mandat parlementaire et d'autres fonctions.

Tous les candidats doivent appartenir à une des organisations de masse du pays, telles que le Parti du travail d'Albanie, le Front démocratique, les syndicats, l'Union professionnelle de la jeunesse ou l'Union de la femme. Les noms des candidats doivent être publiés au plus tard 15 jours avant la date du scrutin.

Est déclaré élu, pour chacune des 250 circonscriptions, le candidat qui obtient la majorité absolue des suffrages valablement exprimés. Lorsque, dans une circonscription, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, ou si le nombre de ceux-ci est inférieur à la moitié du nombre des électeurs inscrits, il est procédé, dans les 15 jours, à un deuxième tour de scrutin.

En cas de vacance d'un siège en cours de législature, il est procédé à une élection partielle.

Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

De même que lors des précédentes élections législatives générales, en 1970, les organisations de masse des travailleurs albanais ont désigné un candidat unique pour chaque circonscription électorale. Ces candidats, dont le nombre s'élevait au total à 250, étaient tous présentés par le Front démocratique.

Au cours de la campagne électorale, M. Enver Hodja, Premier secrétaire du Comité central du Parti du travail d'Albanie, a notamment préconisé le resserrement des relations avec la Yougoslavie et la Grèce, pays voisins de l'Albanie.

Le jour du scrutin, les électeurs se sont prononcés à l'unanimité en faveur des candidats désignés par le Front démocratique.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges à l'Assemblée populaire

Nombre d'électeurs inscrits	1 248 530
Votants	1248 530(100%)
Bulletins blancs ou nuls	2
Suffrages valablement exprimés	1 248 528
<i>Suffrages exprimés en faveur des candidats du Front démocratique.</i>	1 248 528

Formation politique	Nombre de candidats	Nombre de SIÈGES
Front démocratique	250	250

2. Répartition des parlementaires par catégories professionnelles

Fonctionnaires (y compris 24 juristes, 20 ingénieurs, 18 enseignants, 16 économistes, 16 agronomes et 11 médecins).	170
Membres des coopératives agricoles.	43
Ouvriers.	37

250

3. Répartition des parlementaires par sexes

Hommes.167
Femmes.83
	250

4. Répartition des parlementaires par classes d'âge

18-26 ans.26
27-40.99
41-59.112
60 ans et plus.13
	250